

**Bureau de la métropole du 28 septembre 2018**

**EXTRAIT DU REGISTRE**

**DES DELIBERATIONS**

Date de convocation  
14 septembre 2018

Conseillers en exercice  
37

**Président : M. François CUILLANDRE**

Le Bureau de Brest métropole s'est réuni le vendredi 28 septembre 2018 à 10 heures, sous la Présidence de M. François CUILLANDRE , Président.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. F. CUILLANDRE , Président, M. A. MASSON, M. Y. NEDELEC, M. M. GOURTAY, M. T. FAYRET, M. P. OGOR, M. F. GROSJEAN, M. E. GUELLEC, M D. CAP, Mme R. FAGOT OUKKACHE, Mme R. FILIPE, M. F. JACOB, M. R. SALAMI, Mme I. MONTANARI, M. R. PICHON, Mme T. QUIGUER, M. S. ROUDAUT , Vice-Présidents.

M. P. APPERE, Mme C. BRUBAN, Mme N. CHALINE, Mme N. COLLOVATI, M. D. FERELLOC, Mme I. GUERIN, Mme P. HENAFF, M. R. JESTIN, Mme S. JESTIN, Mme M-A. RIOT, M. B. RIOUAL, M. B. SIFANTUS, Conseillers.

**ABSENT(S) EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

Mme B. ABIVEN, M. J-L. POLARD, Mme F. BONNARD-LE FLOC'H, M. A. GOURVIL, Vice-Présidents.

, M. R. HERVE, Mme B. MALGORN, M. R. SARRABEZOLLES, Conseillers.

Mme G. ABILY, Conseillère déléguée.

**B 2018-09-289 HABITAT**

**Programme Local de l'Habitat : approbation des subventions 2018 de Brest métropole au financement des opérations de logement locatif social.**

La rapporteure, Mme Tifenn QUIGUER  
donne lecture du rapport suivant

**HABITAT – Programme Local de l'Habitat : approbation des subventions 2018 de Brest métropole au financement des opérations de logement locatif social.**

**EXPOSE DES MOTIFS**

Conformément à sa politique locale de l'habitat, Brest métropole participe, sur son territoire, au financement des opérations de logements locatifs sociaux, ainsi qu'au financement des opérations d'habitat adapté et d'insertion.

Le tableau annexé au présent texte présente les opérations susceptibles de bénéficier d'une participation financière de Brest métropole pour l'année 2018. Il présente également le montant total de la subvention accordée, les sommes déjà versées le cas échéant, et le nom de l'organisme bénéficiaire.

## **DELIBERATION**

En conséquence, il est proposé au Bureau de la métropole, après avis des commissions compétentes :

- d'autoriser le versement des contributions financières pour l'année 2018, telles qu'elles figurent dans le tableau annexé au présent projet ;
- d'autoriser le Président, ou son représentant, à signer tous les documents afférents à la mise en œuvre de cette délibération.

### Avis commissions :

Avis de la COMMISSION AMENAGEMENT DURABLE DU TERRITOIRE-TRANSITION  
ENERGETIQUE-MOBILITE : FAVORABLE A L'UNANIMITE

### Décision du Bureau de la métropole :

ADOpte A L'UNANIMITE DES VOTANTS  
Abstention: Le groupe Brest Nouvelle Alternative